

« La recherche francophone en sciences de gestion n'a aucune raison d'accepter une soumission à un ordre anglo-saxon »

TRIBUNE

Dans une tribune au « Monde », près de 80 enseignants et chercheurs en gestion appellent les autorités académiques françaises à contester la domination des revues anglophones dans l'évaluation de leurs travaux.

Publié le 20 février 2019 à 07h00 | Lecture 6 min.

Article réservé aux abonnés

Collectif

Tribune. Pour évaluer la recherche en sciences de gestion, un principe s'est imposé : celui de se baser sur les seuls articles publiés dans des revues académiques, au détriment des autres formes de production scientifique (ouvrages, rapports de recherche, etc.). Dans ce cadre, le Centre national de recherche scientifique (CNRS) et la Fondation nationale pour l'enseignement et la gestion des entreprises (Fnege) ont tous deux élaboré des listes de revues qui font aujourd'hui référence dans notre discipline. Ces listes jouent un rôle d'assurance qualité, en distinguant les revues répondant aux exigences académiques (principe d'évaluation par les pairs, en double aveugle) des autres. Elles établissent par ailleurs une hiérarchisation entre les revues d'excellence, qui sont classées au « rang 1 », et les revues moins prestigieuses, classées aux rangs 2, 3 et 4.

C'est là que le bât blesse. Car ces listes légitiment une domination des revues anglo-saxonnes sur les revues francophones. Parmi les 110 revues classées par le CNRS à un rang 1, comme parmi les 61 revues classées par la Fnege à ce même rang, aucune n'est de langue française. Comment deux institutions françaises en arrivent-elles à l'aberration consistant à dire qu'une revue publiée dans notre langue serait par nature moins bonne qu'une revue rédigée en anglais ? L'élément qui légitime cet état de fait aux yeux de ses concepteurs est le moindre « facteur d'impact ». Le facteur d'impact est une mesure de visibilité des revues. Son calcul s'opère en comptant le nombre de fois où les articles publiés dans la revue sont cités par d'autres articles au cours des trois dernières années.

Discrimination

Pour le dire avec une métaphore, le principal critère utilisé pour hiérarchiser les revues s'apparente aujourd'hui à un calcul de box-office de cinéma. Selon une logique similaire à celle consistant à calculer les entrées à la sortie d'un film d'une semaine sur l'autre, c'est en fonction du nombre de citations de ses articles juste après leur parution que la qualité d'une revue est évaluée. Au-delà d'inciter le monde de la recherche à un court-termisme désastreux, un tel calcul de box-office repose par nature sur un biais majeur : il avantage ceux qui disposent d'un plus grand marché. Ainsi, mécaniquement, un article en anglais sera plus cité qu'un article en français, parce qu'il y a plus de chercheurs anglophones dans le monde pour lire les articles publiés dans cette langue, qu'il y a plus de revues anglophones, plus d'institutions, etc. Mais évidemment, ce plus fort facteur d'impact ne veut rien dire de la qualité des travaux publiés dans les revues francophones. Ainsi, Jacques Audiard ou Jean-Luc Godard, parce que leurs films ont généré bien moins d'entrées que ceux de Steven

Spielberg ou Martin Scorsese, seraient-ils de moins bons réalisateurs ? Leur impact sur les pratiques cinématographiques serait-il moindre ?

Le principal critère utilisé pour hiérarchiser les revues s'apparente aujourd'hui à un calcul de box-office de cinéma

Nous, chercheurs en sciences de gestion, en poste dans des universités, des IUT, des écoles de commerce, des écoles d'ingénieurs, des grandes écoles, en France ou à l'étranger, demandons que le CNRS et la Fnege cessent cette discrimination et accordent à quelques revues françaises un classement au rang 1. La recherche francophone en sciences de gestion possède une histoire riche et n'a aucune raison d'accepter une soumission à un ordre anglo-saxon qui serait par nature supérieur.

Aucune difficulté technique

Parmi les pères fondateurs de la gestion et du management, on trouve ainsi de nombreux francophones. Sur le plan institutionnel, c'est la France qui a créé la première école de commerce avec l'ESCP, et les écoles de commerce françaises sont aujourd'hui les mieux classées d'Europe. Dans les revues anglo-saxonnes prestigieuses, ce sont souvent de grands intellectuels français tels Aron, Boudon, Bourdieu, Deleuze, Derrida, Foucault, Morin, etc., qui sont mobilisés. Récemment, ce sont les travaux francophones menés en sciences de gestion qui ont influencé l'élaboration de la loi Pacte, visant à repenser l'entreprise et à promouvoir une vision alternative à la vision actionnariale anglo-saxonne qui a produit avec la crise des *subprimes* les effets nocifs que l'on sait.

Il n'est pas ici de notre rôle de dire quelles revues francophones en sciences de gestion méritent d'être classées au rang 1. C'est au CNRS et à la Fnege de réfléchir à des principes de classement, et de les rendre publics et transparents. Ajoutons toutefois qu'il y a urgence à ce que ces institutions agissent et mettent en œuvre cette réforme, qui ne révolutionne en rien le principe des classements et ne pose aucune difficulté technique. Le système actuel a incité au fil des années de plus en plus de chercheurs francophones à délaisser le français pour publier en anglais, et ainsi conduit à un appauvrissement de la production en langue française qu'il convient d'arrêter. Surtout, le système actuel a amené de plus en plus de chercheurs à intérioriser une domination anglo-saxonne qui est sans fondement, et à laquelle il convient symboliquement de mettre un terme.

¶ **Yves-Marie Abraham**, HEC Montréal ; **Aurélien Acquier**, ESCP Europe ; **Michel Albouy**, Université Grenoble Alpes et Grenoble Ecole de management ; **Franck Aggeri**, Mines ParisTech, PSL ; **Pascal Auregan**, IAE de Caen ; **Jérôme Barthélémy**, ESSEC Business School ; **Philippe Baumard**, CNAM ; **Yoann Bazin**, EM Normandie ; **Laurent Béduneau-Wang**, Ecole polytechnique ; **Faouzi Bensebaa**, Université Paris-VIII - Vincennes-St-Denis ; **Véronique Bessière**, IAE, Université de Montpellier ; **Dominique Besson**, IAE, Université de Lille ; **Madeleine Besson**, Institut Mines Telecom BS ; **Hamid Bouchikhi**, ESSEC Business School ; **Jean-Philippe Bouilloud**, ESCP Europe ; **Julienne Brabet**, Université Paris-Est-Créteil ; **Martine Brasseur**, Université Paris-Descartes ; **Thierry Burger-Helmchen**, Université de Strasbourg ; **Valentina Carbone**, ESCP Europe ; **Valérie Chanal**, Université Grenoble-Alpes ; **Cécile Chanut-Guieu**, Université Aix-Marseille ; **Tarik Chakor**, Université Savoie Mont Blanc ; **Gérard Charreaux**, Université de Bourgogne ; **Sandra Charreire-Petit**, Université Paris-Sud, Paris-Saclay ; **Pénélope Codello**, HEC Montréal ; **Bernard Colasse**, Université Paris-Dauphine, PSL ; **Albert David**, Paris-Dauphine, PSL ; **Frédérique Dejean**, Paris-Dauphine, PSL ; **Jean-Philippe Denis**, Université Paris-Sud, Paris-Saclay ; **Isabelle Derumez**, IAE Gustave-Eiffel, Université Paris-Est ; **Alain Desreumaux**, IAE de Lille ; **Marie-Laure Djelic**, Sciences Po Paris ; **Mehran Ebrahimi**, ESG, Université du Québec à Montréal ; **Nathalie Fabbe-Costes**, Aix-Marseille Université ; **Patrick Gibert**, Université Paris-Nanterre ; **André Grelon**, EHESS ; **Pascal Griset**, Sorbonne université ; **Eric Godelier**, Ecole polytechnique ; **Johanna Habib**, Université polytechnique Hauts-de-France ; **Armand Hatchuel**, Mines ParisTech ; **Xavier Hollandts**, Kedge Business School ; **Lionel Honoré**, Université de la Polynésie française ; **Rémi Jardat**, IAE Gustave Eiffel ; **Ludovic Jeanne**, EM Normandie ; **Michel Kalika**, Université de Lyon ; **Catherine Karyotis**, Neoma Business School ; **Pierre Mounier-Kuhn**, MSH, CNRS ; **Norbert Lebrument**, IAE Auvergne School of Management ; **Yannick Lemarchand**, Université de Nantes ; **Laurent Livolsi**, Aix-Marseille Université ; **Sylvain**

Luc, Université Laval ; **Luc Marco**, Université Paris-XIII, Sorbonne Paris Cité ; **Alain-Charles Martinet**, Université Jean-Moulin Lyon-III ; **Bachir Mazouz**, ENAP ; **Jérôme Méric**, IAE Poitiers ; **Nicolas Mottis**, Ecole polytechnique ; **Gilles Paché**, Aix-Marseille Université ; **Bernard Paranque**, Kedge Business School ; **Roland Pérez**, Université de Montpellier ; **Yvon Pesqueux**, CNAM ; **Claude Rochet**, Université Versailles - St-Quentin ; **Anne Rollet**, Aix-Marseille Université ; **Aurélien Rouquet**, Neoma Business School ; **Christine Roussat**, Université Clermont-Auvergne ; **Anne-Laure Saives**, ESG-UQAM ; **Jean-Michel Saussois**, ESCP Europe ; **Blanche Segrestin**, Mines ParisTech ; **Sabine Sépari**, ENS Paris Saclay ; **Bérangère Lauren Szostak**, Université de Lorraine ; **Laurent Taskin**, Louvain School of Management, UC Louvain ; **Christophe Torset**, IAE Lyon ; **Dimitri Uzunidis**, Université du Littoral ; **Albéric Tellier**, IAE, Université de Caen ; **André Torre**, INRA ; **François Vatin**, Université Paris-Nanterre ; **Corinne Vercher-Chaptal**, Université Paris-XIII, Sorbonne Paris Cité.